



Numérique et mécénat populaire à la Cité de la Tapisserie

En ce milieu de l'été, la Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art Tissé d'Aubusson accueillait deux cérémonies officielles : l'inauguration d'un nouveau dispositif numérique qui accompagne la tapisserie « Peau de Licorne » (grand écran tactile interactif), et la fin de l'opération de mécénat populaire, qui a permis de faciliter l'achat d'une tapisserie importante pour le patrimoine du musée.



Devant la Peau de Licorne et son nouveau dispositif numérique

Discours prononcé ce jour-là, lors de la seconde cérémonie (extrait) :

Nous sommes réunis pour conclure un premier partenariat avec la Fondation du patrimoine à l'occasion de l'achat d'une pièce exceptionnelle : « la verdure fine aux armes du Comte de Brühl ».

Exceptionnelle de finesse, de coloris, de dessin et de provenance, puisqu'elle appartenait à un grand prince de l'Europe des Lumières, Heinrich von Brühl, dont les collections de tableaux sont aujourd'hui au Musée de l'Hermitage à Saint-Petersbourg.



Cet homme, alors premier ministre du roi de Pologne, fut un client pour les manufactures de Bruxelles et des Gobelins. Pour la plupart des historiens d'art, Aubusson produit au XVIII^e des tapisseries grossières pour les aristocrates de province et la moyenne bourgeoisie, pas pour les grands hommes d'état et encore moins les esthètes de ce temps.

Montrer que les présupposés des historiens et historiens d'art quant à la tapisserie du XVIII^e siècle étaient erronés, voilà le but qui était assignée à l'exposition de 2013 : « Aubusson, tapisseries des Lumières », qui avait reçu le label Exposition d'Intérêt National du Ministère de la Culture.

Le professeur Pascal Bertrand, de l'université Michel Montaigne de Bordeaux, avait travaillé avec la Cité autour d'une liste d'oeuvres pour la plupart inédites, provenant de toute l'Europe et revenant à Aubusson, pour la première fois depuis leur tissage. On se souvient ainsi de l'incroyable canapé à décor floral de la synagogue portugaise d'Amsterdam, qui sans une signature de lissier aubussonnais, aurait été attribué sans hésiter aux Gobelins ; mais aussi à la tapisserie de Lisbonne, témoignage de l'aventure des Aubussonnais qui décorèrent la capitale portugaise après qu'un effroyable séisme, suivi d'un tsunami, l'ait ravagée en 1755. Avec tous ces chefs d'oeuvres, nous étions bien loin des verdures à gros tissages qui résument trop souvent la connaissance que l'on a de la production tissée à Aubusson ou à Felletin au XVIII^e siècle.

La fin de l'exposition approchant, et alors qu'il était temps de songer au retour des tapisseries à leurs propriétaires respectifs, le département des objets d'art du Louvre a été étonné de la qualité de cette exposition en général et stupéfait de cette oeuvre en particulier. Du coup, le Louvre a remis en cause certaines attributions de tapisseries fines en leur redonnant une provenance aubussonnaise. Le chef du département des objets d'art, Jeannic Durand, conservateur général du patrimoine que je remercie très sincèrement, nous a conseillés de tenter de monter un dossier en concertation avec la DRAC auprès du Fonds du patrimoine du ministère de la culture réservé aux acquisitions d'exception. Grâce à son appui personnel, le Ministère de la Culture a débloqué une aide permettant de couvrir la moitié du prix de vente. Les partenaires de la Cité, Région Limousin et Département ont chacun mobilisé une aide exceptionnelle.

Pour boucler le tour de table, la Fondation du Patrimoine a proposé d'organiser autour de ce chef d'oeuvre une opération de mécénat populaire qui a rassemblé de nombreux donateurs offrant une contribution allant de 10 à 1000 Euros ; les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, la souscription populaire a rapporté 15407 €. La Fondation du Patrimoine apporte sa contribution et nous remet ainsi aujourd'hui un chèque de 30 000 Euros, permettant de boucler ce financement. Cette oeuvre, comme toutes les oeuvres



Numérique et mécénat populaire à la Cité de la Tapisserie

acquises par la Cité de la tapisserie, va rentrer dans la collection du Conseil Départemental.

Evidemment notre reconnaissance et notre gratitude vont à tous ces acteurs de ce mécénat populaire : nous sommes touchés de ces soutiens dans notre volonté d'avancer vers une collection de référence qui nous permettra à terme, de raconter au mieux cinq siècles et demie d'histoire de la tapisserie. Rappelons que dans l'histoire des musées de France, notre établissement est jeune ; il a 34 ans, sa collection est récente et ne remonte pas à 1832, comme à Guéret. Si notre collection est riche pour la seconde moitié du XVIIe siècle, l'époque d'Isaac Moillon, ou pour la seconde moitié du XXe siècle avec Jean Lurçat et ses suivants, la préparation de la Cité de la tapisserie a été l'occasion de faire un point et de repérer les principales lacunes. Ces trois dernières années ont été marquées par un effort sur le XVIIIe siècle ; il nous reste à enrichir le fonds sur la question des origines de la tapisseries marchaises aux XVe et XVIe siècle, ou sur le XIXe siècle, étonnamment mal représenté dans notre fonds. Enfin, plusieurs artistes illustres sont absents du fonds XXe ; comme Marcel Gromaire ou Marc Petit. Nous avons encore beaucoup de travail devant nous.

Je tiens à vous remercier, Monsieur Jean-Claude BOISDEVESY, pour votre proposition qui s'est révélée concluante. Merci à vos équipes, en particulier Sophie MONTAZEAUD.

Merci encore à toutes et tous, petits et grands mécènes, d'avoir permis à la Creuse de faire revenir cette pièce insigne de notre patrimoine. Nous aurons la joie de la découvrir dans le cadre de la Cité de la tapisserie qui ouvrira ses portes dans moins d'un an maintenant.